



Compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 18 mai 2001

Début de la Réunion : 19h30

Présents :

Fabienne JAILLANT
Michel VANDEVILLE
Laurent VITALIS
Geoffroy DE LA HORIE
Cécile FALBERT
Eric GENTELET
Jean-François GERARD
Thierry GOUPIL

François LAURI

Bernard LUCERINO
Jean-Claude PALMARINI
Jean-François PRIOU

Excusés :

Gilbert ARTIGARREDE
Coraline LAURET
Bruno LE FLOC'H

Ordre du jour : Démission de Fabienne
Suivi Médical des Sportifs de Haut Niveau
Poste de Coordinateur de Ligue
Sites
Questions diverses

1. Démission de Fabienne du poste de Présidente

« Vous savez que j'ai pris la décision de quitter le poste de la présidence de la Ligue de Vol Libre de la Réunion.

Je tiens tout d'abord, et c'est le plus important de tout, à remercier toute l'équipe qui est restée active et m'a soutenue pendant ces trois années et demie. J'ai eu la

Ligue de Vol Libre de la Réunion : MRS, Route Digue, 97490 Sainte-Clotilde

Tel / Fax Présidente : 0262 44 42 49

Tel Secrétaire : 0262 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr

chance d'avoir autour de moi une bonne représentativité des clubs et aujourd'hui des professionnels du Vol Libre Réunionnais, quoi rêver de mieux pour une ligue équilibrée ?

Vous savez aussi combien le soutien qu'a eu cette équipe de la part de notre Fédération Nationale est important. Dans les moments de découragement, c'est aussi cela qui m'a personnellement aidée. C'est aussi grâce à ce soutien que nos partenaires ont cru en nous.

N'oublions pas tous les absents au sein de la Ligue actuelle qui œuvrent discrètement mais efficacement pour le bien de l'ensemble du Vol Libre. Jean Jacques Dousset en a été un fabuleux exemple, il est à l'origine avec bien d'autres de bien des améliorations apportées ces derniers temps à la discipline.

J'aimerais insister sur deux points concernant ma démission. Il est important d'y venir car il faut lever toute ambiguïté possible.

D'abord et après plusieurs discussions avec les membres du bureau et Bernard Lucerino qui se propose pour prendre la succession, il est apparu évident de faire cette transition "dans la douceur". Ma démission sera donc rendue effective courant juin. Je pourrai ainsi rencontrer auparavant les principales institutions, avec le futur président pressenti, pour surtout éviter de les alarmer. Il n'y a en effet pas lieu de le faire puisque l'équipe reste aujourd'hui avec le même équilibre. Vous savez tous combien il a été difficile de gagner leur confiance après les fortes turbulences qu'a connues la Ligue en 1997. Ils sont à fond avec nous, il est donc important de ne pas tout "fiche par terre".

Pour le deuxième point cette démission n'est pas du tout directement liée à la "charmante" lettre et réaction de Dominique Durand quant à la décision politique que j'ai prise et affirmée de ne pas "le vouloir" à la Ligue. Cette décision avait d'ailleurs été suivie à l'unanimité des clubs (sauf bien entendu le club Potenciel) lors de la dernière Assemblée Générale. Cette réaction était tout à fait prévisible et, je l'avais dit au dernier Comité Directeur, une telle lettre apporte simplement la preuve du fondement de mes craintes sur l'entrée d'une personnalité aussi impulsive et dirigiste au sein de la Ligue.

Ma démission aura plutôt été provoquée par l'usure que peut avoir tout bénévole face à des critiques personnelles issues toujours des mêmes "anciens", critiques qui se veulent politiques au Comité Directeur mais que je trouve personnellement stériles à force et n'apportent rien pour le bien être de la discipline. Le tout dernier (et premier) Comité Directeur me l'a prouvé "C'est l'usure"...

Bref, ce qui est le plus important, c'est que les compétences sont présentes au sein de la Ligue actuelle. Sur ce point, l'avenir m'apparaît radieux pour le développement de la discipline tant au niveau de tous les licenciés de clubs, des professionnels, des jeunes, du projet handicapés, de la pérennisation des emplois...

Je suis personnellement super contente du chemin parcouru avec et grâce à vous tous depuis trois ans et demi. Je vous en remercie. »

Fabienne Jaillant.

2. Suivi médical des Sportifs de Haut Niveau

Suite au courrier émanant du directeur de la DDJS relatif au médecin de ligue et au suivi des athlètes de Haut Niveau, la réponse à apporter est la suivante :

Le médecin de Ligue est le Docteur Gilles Macherez

Cependant, aucun suivi n'est réalisé à la Réunion. Le suivi des athlètes de Haut Niveau est réalisé régulièrement par la Fédération, au CREPS de Voiron, lors des séjours de ces derniers en métropole.

3. Poste de Coordinateur de Ligue

L'offre d'emploi a été diffusée par le biais du site FFVL, de l'ANPE, des Présidents de Club, et par affichage à la Ferme Corail. A ce jour, seul Guillaume Pignol y a répondu. Mais il n'est pas diplômé BEES, et ne répond de ce fait pas aux critères exigés. La recherche se poursuit, le CD n'ayant pris la décision de débiter ce nouveau contrat qu'à partir du mois de septembre.

J'ai personnellement reçu depuis 2 offres de candidatures. Nous en débattons lors de la prochaine réunion de CD.

4. Sites

La Maison de la Montagne souhaite modifier l'article 5 de la convention signée en 1998, et qui prévoit que c'est elle qui assure l'aménagement ET l'entretien de sites. En effet, elle ne peut pas assurer l'entretien. Concernant le petit entretien courant, il est assuré par l'emploi CES de la ligue. Par contre, la Maison de la Montagne acceptera-t-elle toujours de prendre en charge la location de la machine qu'elle utilise pour le Tour des Roches ? Et qu'en sera-t-il pour de futurs sites ?

Il convient de rencontrer Axel Hoarau et d'en discuter avec lui avant toute prise de décision.

5. Questions diverses

Hand'Icare se déroulera Jeudi 24 mai à la base ULM du Port.

A cette occasion, un challenge Delta / Parapente consistera à arriver le plus haut possible au-dessus de la base, entière liberté étant laissée quant au choix du lieu de décollage. L'ASVLR propose des navettes gratuites durant toute la journée pour des rotations sur Dos d'Ane, Bellemène ou le Maïdo. Thierry demande si les autres clubs peuvent en faire autant, l'ASVLR les indemnisant à hauteur de 400 Frs la journée.

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion prend fin vers 21h00.

Le Secrétaire
Laurent VITALIS